

VILLE DE LOON-PLAGE
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Mars 2017, 19 heure 30

Date de convocation : 20 mars 2017
Date d'affichage : 20 mars 2017
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 24
Procurations : 4
Absents excusés : 4
Absents non excusés : 1

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.
Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

Etaient Présents :

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, , Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Pascale DEMEY, Madame Fabienne VANBAELINGHEM, Monsieur Jean-Michel LEGER, Madame COLOOS Catherine, Monsieur CAMPAGNE Jean-Pierre, Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, Monsieur Jean-François MORALES, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur WILLEMANN Jérôme, Madame Annie VANSTENKESTE, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE.

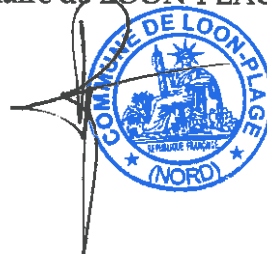
Absents excusés et représentés par pouvoir :

Monsieur Patrice MILLIOT représenté par Monsieur Eric ROMMEL.
Monsieur Claude PANTIERS représenté par Madame Sandrine MILLIOT.
Madame Marie-Astrid FOLEY, représenté par Madame Clélie KLEINPOORT.
Madame DECLERCQ Sophie, représentée par Monsieur François ROSSEEL.

Absent non excusé :

Madame Sophie LEMOINE

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE



Accusé de réception en préfecture
059-215903592-20170327-DEL2703201702-
DE
Date de télétransmission : 31/03/2017
Date de réception préfecture : 31/03/2017

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Mars 2017

Rapporteur : Madame Sandrine MILLIOT.

Objet : Approbation du Compte Administratif 2016.

En vertu de l'article 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, arrête le Compte Administratif, qui lui est annuellement présenté par le Maire.

Par ailleurs, il est demandé aux communes de plus de 2000 habitants d'approuver le bilan des acquisitions et cessions reprises dans l'état de l'actif de la Ville arrêté au 31/12/2016 annexées au compte administratif.

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2016, compte dressé par Monsieur le Maire ainsi que le bilan des acquisitions et cessions reprises dans l'état de l'actif de la Ville arrêté au 31/12/2016.

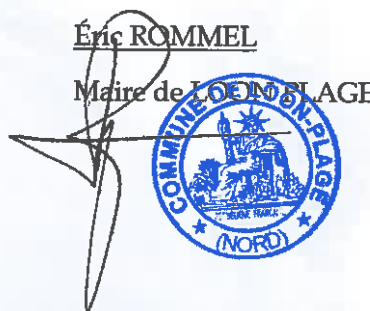
ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Éric ROMMEL

Maire de LOON-PLAGE



EXERCICE BUDGETAIRE ANNEE 2016

INVESTISSEMENT

RECETTES	5 701 105,72
DEPENSES	5 912 291,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	-211 185,48

RESULTAT ANTERIEUR	704 135,74
RESULTAT GLOBAL	492 950,26

RAR DEPENSES	1 357 062,20
RAR RECETTES	150 000,00

DEFICIT A COUVRIR (1)	-714 111,94
EXCEDENT	

FONCTIONNEMENT

RECETTES	16 161 862,50
DEPENSES	14 606 857,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 555 004,88

RESULTAT ANTERIEUR	2 176 720,37
RESULTAT GLOBAL (2)	3 731 725,25

RESULTAT A AFFECTER	-714 111,94
RESULTAT APRES AFFECTATION	3 017 613,31

RESULTAT GLOBAL D'ENSEMBLE (2-1):	3 017 613,31
--	---------------------

Vue récapitulative des résultats par chapitre

COMPTE	LIBELLÉ	2015	2016
Dépense fonctionnement			
011	Charges à caractère général	3 809 079,85	3 735 755,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 608 741,10	6 171 636,54
014	Atténuation de produits	259 162	369 933
65	Autres charges de gestion courante	3 706 971,98	3 486 456,32
Sous-total charges de gestion courante		14 383 954,93	13 763 781,28
66	Charges financières	232 140,33	221 844,68
67	Charges exceptionnelles	73 945,49	89 932,61
sous total 66+67		306 085,82	311 777,29
Sous-total de dépenses réelles		14 690 040,75	14 075 558,57
042	Opérations d'ordres	568 075,10	531 299,05
Total		15 258 115,85	14 606 857,62

Recettes de fonctionnement			
013	Atténuations de charges	371 441,46	412 072,80
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	213 848,58	307 696,93
73	Impôts et taxes	14 112 569,42	14 186 555,18
74	Dotations, subventions et participation.	1527 255,94	1 004 173

75	Autres produits de gestion courante	130 551,26	139 220,78
Sous-total recettes de gestion courante		16 355 666,66	16 049 718,69
76	Produits financiers	144,40	133,70
77	Produits exceptionnels	96 330,93	77 176
Sous total 76+77		96 475,33	77 309,70
Sous-total recettes réelles		16 452 141,99	16 127 028,39
042	Opération d'ordre	31 192,46	34 834,11
Total		16 483 334,45	16 161 862,50

Dépense d'investissement			
20	Immobilisations incorporelles	100 163,58	79 400,20
204		7 112,18	30 731,19
21	Immobilisations corporelles	704 786,13	614 174,23
23	Immobilisations en cours	2 181 458,93	3 032 890,91
Sous-total des dépenses d'équipement		2 993 520,82	3 757 196,53
10	Dotations fonds divers et réserves		9 257,47
16	Emprunts et dettes assimilées	881 719,58	2 080 769,61
Sous-total des opérations financières		881 719,58	2 090 027,08
Sous total des dépenses réelles d'investissement		3 875 240,40	5 847 223,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 192,46	34 834,11
041	Opérations patrimoniales	121 901,60	30 233,48
Sous-total des opérations d'ordre		153 094,06	65 067,59

Total	4 028 334,46	5 912 291,20
--------------	---------------------	---------------------

Recettes d'investissement			
13	subventions d'investissement	731 583,21	859 697,15
16	Emprunts	1 200 000,00	3 267 646,57
21	Immobilisations corporelles		433,30
23	Immobilisations en cours		
sous-total des recettes d'équipement		1 931 583,21	4 127 777,02
10	Dotations et fonds divers et réserves	418 714,87	219 916,85
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 182 740,09	791 879,32
165	Dépôts et cautions reçus		
sous-total des recettes financières		1 601 454,96	1 011 796,17
Sous Total des recettes réelles		3 533 038,17	5 139 573,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	568 075,10	531 299,05
041	Opérations patrimoniales	121 901,60	30 233,48
sous-total des recettes d'ordre		689 976,70	561 532,53
Total		4 223 014,87	5 701 105,72

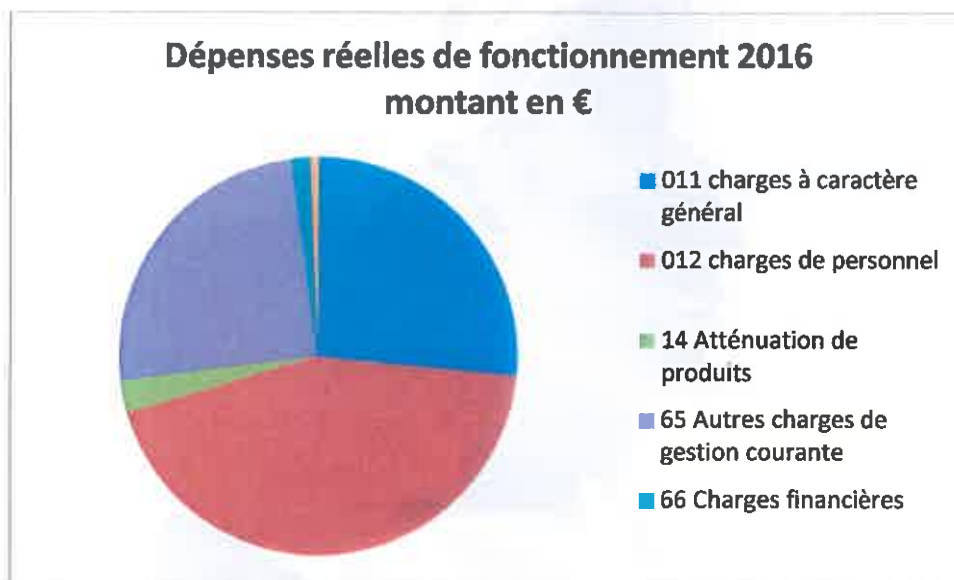
SECTION DE FONCTIONNEMENT

I Dépenses de fonctionnement:

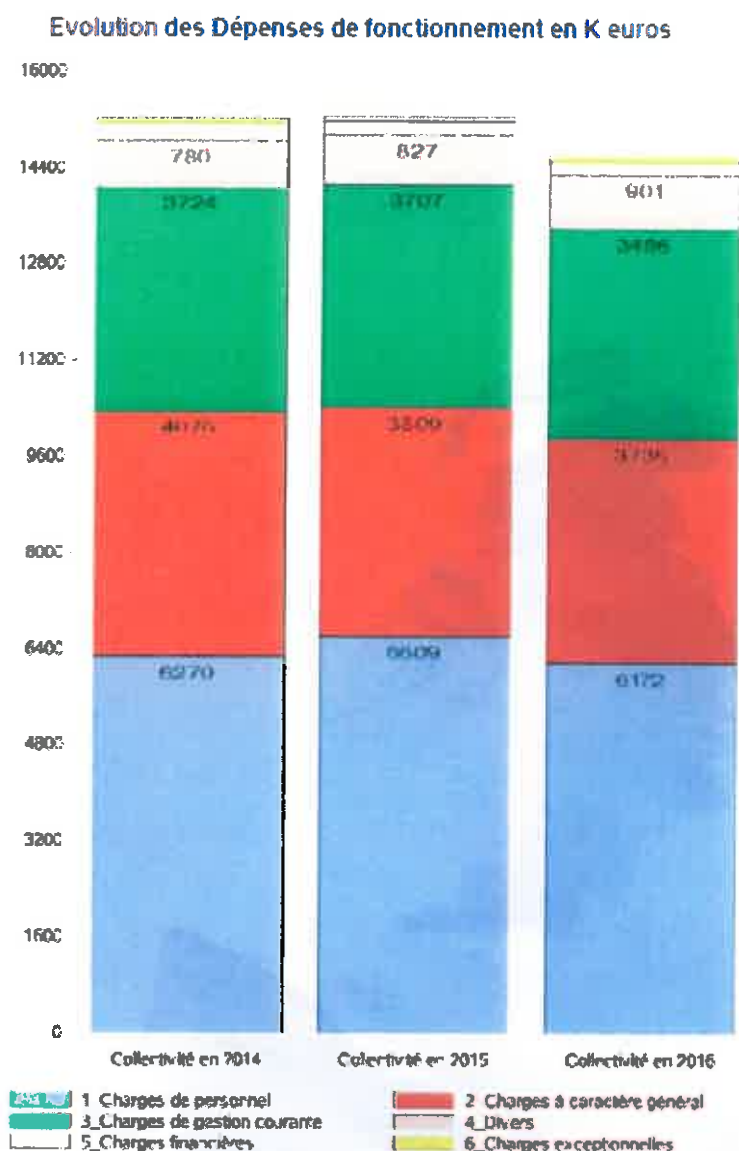
LES DEPENSES REELLES

Ces dépenses s'élèvent à 14 690 040,85 € en 2015 et 14 075 558,57€ en 2016 soit une baisse de 4,18 %.

En 2016, ces dépenses se répartissent comme suit :



Evolution croisée par chapitre de dépenses :



Chapitre 011 charges à caractère général:

Elles se chiffrent à 3 809 079,85€ en 2015 contre 3 735 755,42 € en 2016, soit une baisse de 1,92%.

Certains petits postes ont progressé :

- Prestation de service +33% (70 771,15 € payés en 2015 et 86 497,87 € payés en 2016). Cette ligne regroupe les activités piscine des écoles, les prestations classes transplantées, les animations estivales du parc Galamé...
- Fournitures scolaires +18 % (29 598,29 euros exécutés en 2015 contre 34 975,41 euros exécutés en 2016). Cela se justifie par un reliquat de factures de 2015 pour 3430 euros qui a été payé sur 2016 par suite de problème de facturation avec le fournisseur.

- Entretien et réparation sur terrains +18,63 % (340 374,43 € en 2015 et 403 788,38 € en 2016)
- Entretien autres biens mobiliers +39 % (soit 47 216,64 € en 2015 et 65 888,59 € en 2016). Cela regroupe l'entretien des installations de cuisine pour 13902,56 €, l'entretien des 4 442,48 €, des vérifications périodiques pour matériel et adoucisseurs pour 8 173,40 €, réparation d'instruments de musique pour 2 639,35 € ou encore le contrat de maintenance sur nos panneaux d'affichage pour 5 089,04 €.
- Taxe foncière : 28 904 € réglés en 2015 et 35 339,83 € en 2016 soit une augmentation de 22 %. La ville a cessé de bénéficier d'une exonération concernant la mise à disposition de locaux à titre gratuit au profit d'associations dont elle a bénéficié à l'issue d'une procédure d'audit menée en 2010-2011 par la société écofinance.

De plus nombreux postes ont baissé également :

- ✓ Energie : -4,79 % (soit 656 967,60 € en 2015 et 625 470,86 € en 2016)
- ✓ Carburants : -34,30 % (soit 38 878,39 € en 2015 et 25 541,89 € en 2016)
- ✓ Alimentation : -11,4 % (292 792,71 € en 2015 et 259 409,25 € en 2016)
- ✓ Fournitures d'entretien : -5,78 % (soit 51 893,01 € en 2015 et 48 895,66€ en 2016)
- ✓ Fournitures de petit équipement : -27,71 % (soit 83 865,42 € en 2015 et 60629,48 € en 2016)
- ✓ Vêtements de travail : -60,4 % (soit 36 923,80 € en 2015 et 14 596,63 € en 2016)
- ✓ Fournitures administratives : -42,7 % (soit 17163,25 € en 2015 et 9827,02 € en 2016)
- ✓ Autres fournitures et matières : -26 % (267 486,68 € en 2015 et 197 682,89 € en 2016)
- ✓ Contrats de prestation de services : -6,32% (soit 140 249,89 € en 2015 et 131 379,60 € en 2016)
- ✓ Locations mobilières : -12,07% (soit 162 405€ en 2015 et 142 799,89 € en 2016)
- ✓ Matériel roulant : -34,32% (soit 36 626,75 € en 2015 et 24 056,61 € en 2016)
- ✓ Formations : -11,46 % (soit 60 520,55 € en 2015 et 53 582,48 € en 2016)
- ✓ Honoraires : -64,04% (soit 26 173,68 € en 2015 et 9 413,26 € en 2016)
- ✓ Annonces : -37,40 % (soit 50 950,42 € en 2015 et 31 893,69 € en 2016)
- ✓ Frais de télécommunications : -7,95% (soit 69 438,11 € en 2015 et 63 919,64 € en 2016)

Chapitre 012 : dépenses de personnel

Les dépenses de personnel passent en termes de mandats émis de 6 608 453,1 € en 2015 à 6 171 636,54 € en 2016 soit une baisse de 6,61 %. L'objectif de l'année 2016 était celui de la **maîtrise des dépenses de personnels**. Cela s'est traduit notamment par la non-reconduction

de contrats à durée déterminée arrivés à leur terme, par des réorganisations de service ou le non-remplacement à l'identique suite à des départs à la retraite.

- Personnel extérieur : -15,89 %, soit 71 860,58 € en 2015 et 60 442,78 € en 2016. Figure notamment sur ce compte le remboursement au centre socio culturel de la mise à disposition de l'un de ses agents.
- Cotisation au centre de gestion : -12,70 % (soit 65 730,74 € en 2015 et 57 382,76 € en 2016) du fait de la baisse du pourcentage de cotisation de 1% à 0,9% par la loi de finance 2016 et de la baisse du nombre d'agents pour lesquels la commune cotise.
- Rémunération principale : +0,06% (soit 2 039 736,36 € en 2015 et 2 040 918,40 € en 2016). Cette très légère augmentation est liée au glissement vieillesse de technicité et au déroulement des carrières des agents titulaires en poste.
- Poste autres indemnités : -6,51 % soit 535 452,35 € en 2015 et 500 593,75 € en 2016.
- Rémunération des non-titulaires : -17,29 %, soit 1 233 679,25 € en 2015 et 1 020 401,46 € en 2016. Plusieurs CDD en fin de contrats n'ont pas été reconduits. Comme en 2015, le volume horaire des saisonniers a été maintenu à 140 heures et réparti sur 1 mois.
Ce volume de dépenses est à rapprocher des atténuations de charges c'est-à-dire des remboursements perçus par la ville tant de la Région que de l'Etat pour le recrutement des contrats unique d'insertion mais également les remboursements de maladie perçus. En effet 254 000 euros ont été perçus pour des remboursements d'arrêts maladie de l'assurance ou encore 88 600 euros perçus en aide de l'état du fait de l'embauche par la commune de personnes en contrats unique d'insertion.
- Emplois d'avenir : baisse de 30,45 % des dépenses sur ce poste soit 201 494,36 € en 2015 et 140 144 ,29 euros en 2016. Les contrats arrivés à leur terme n'ont pas été remplacés du fait du désengagement de l'état sur ce dispositif.
- Autres emplois d'insertion augmentation : +0,91 % soit 549 406,90 € en 2015 et 554 404,72 € en 2016.
- Rémunération des apprentis soit 57 642,12 € en 2015 et 48 398,26 € en 2016 du fait de la baisse du nombre des apprentis.
- Cotisations retraites : - 0,44 % (soit 704 083,77 € en 2015 et 700 963,30€ en 2016)
- URSSAF : baisse de 8,06 % (soit 773 227,80 € en 2015 et 710 929,47 € en 2016).

- Cotisations Assedic baisse de 13,8% (soit 124 249,12 € en 2015 et 106 986,04 € en 2016).

Cette année est marquée par un départ en mutation, deux départs en retraite et enfin une demande de disponibilité

Chapitre 65: autres charges de gestion courante

Sur ce poste, 3 706 971,98 € dépensés en 2015 et 3 486 456,32 € en 2016 et soit une baisse de 5,9 % euros sur les deux exercices.

La municipalité a fait le choix pour 2016 de reconduire les subventions pour un même volume financier que 2015.

Sont principalement dans ce chapitre :

- ✓ La subvention au centre social pour 1 179 120 €. Cette somme correspond à la subvention de fonctionnement classique (1 168 120 €), et 11 000 € au titre des actions CIVIL.
- ✓ Les autres subventions aux associations : 756 177,04 €.
- ✓ La subvention au CCAS passe de 890 000€ en 2015 à 700 000 € en 2016. Le financement complémentaire de l'action de ce dernier a été réalisé sur les excédents des exercices antérieurs à hauteur d'environ 45 000 €
- ✓ La contribution au SIVOM s'est élevée 733 258,49 € en 2016.

Chapitre 14 atténuations de produits

Ce chapitre comprend la contribution de la commune au fond de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) institué en 2012 pour constituer une forme de péréquation horizontale entre collectivités communales et intercommunales En 2015 la contribution se chiffre à 259 162 €. En 2016, la ville a acquitté 369 933 €; soit une augmentation de 42 % entre les deux exercices.

Corrélativement la commune a également bénéficié en recettes d'un plus important reversement en 2016 passant de 51 425 € en 2015 à 62 758 € en 2016.

Chapitre 66 charges financières

La ville a payé 194 421,27 € d'intérêts en 2016 contre 240 701,72 € en 2015.

Ce chapitre comprend également les écritures d'ICNE qui sont les intérêts courus non échus de la dette. Ce mécanisme s'articule par l'émission d'un mandat en fin d'exercice et une contrepassation d'écriture par l'annulation de cette écriture sur l'exercice suivant pour rattacher les intérêts concernés au bon exercice auquel ces intérêts se rapportent.

En 2016 il y a également eu une opération de refinancement qui a donné lieu au paiement d'indemnités de remboursement anticipé pour 29 352,93 € qui sont portés dans ce chapitre budgétaire.

Chapitre 67 charges exceptionnelles

Sur ce poste 73 945,49 € ont été dépensés en 2015 et 89 932,61 € en 2016 soit une augmentation de 21,6%.

Ce chapitre comprend les subventions exceptionnelles qui passent de 69 764,86 € en 2015 à 71 567,72 € en 2016.

Ont été imputées ici les subventions versées par la commune au foot et au tennis pour les soutenir dans le recrutement de personnes en emplois d'insertion soit 21 132 € pour le foot et 15 309 € pour le tennis.

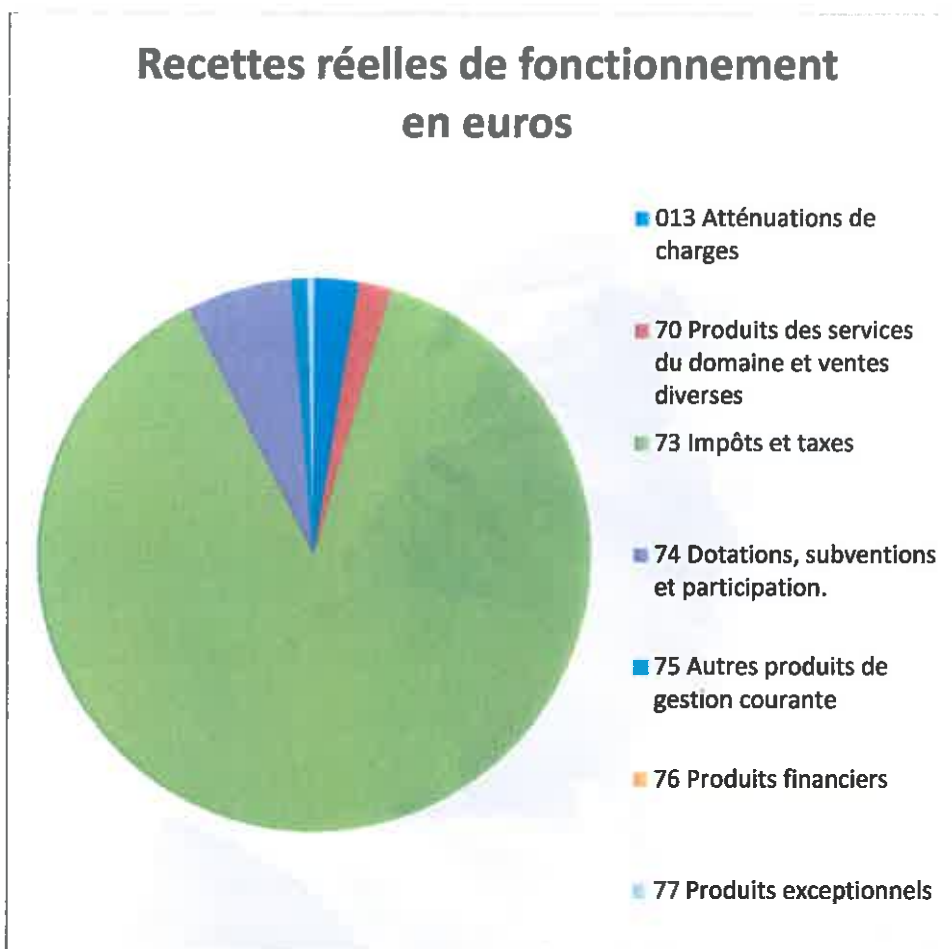
Il y a également les subventions au CPIE pour ses différentes missions au Parc Galamé et à l'animation de la MNE pour 11 835 €.

LES DEPENSES D'ORDRE

Au titre des écritures d'ordre, cette catégorie de dépenses reprend les écritures d'amortissement pour 531 299,05 €

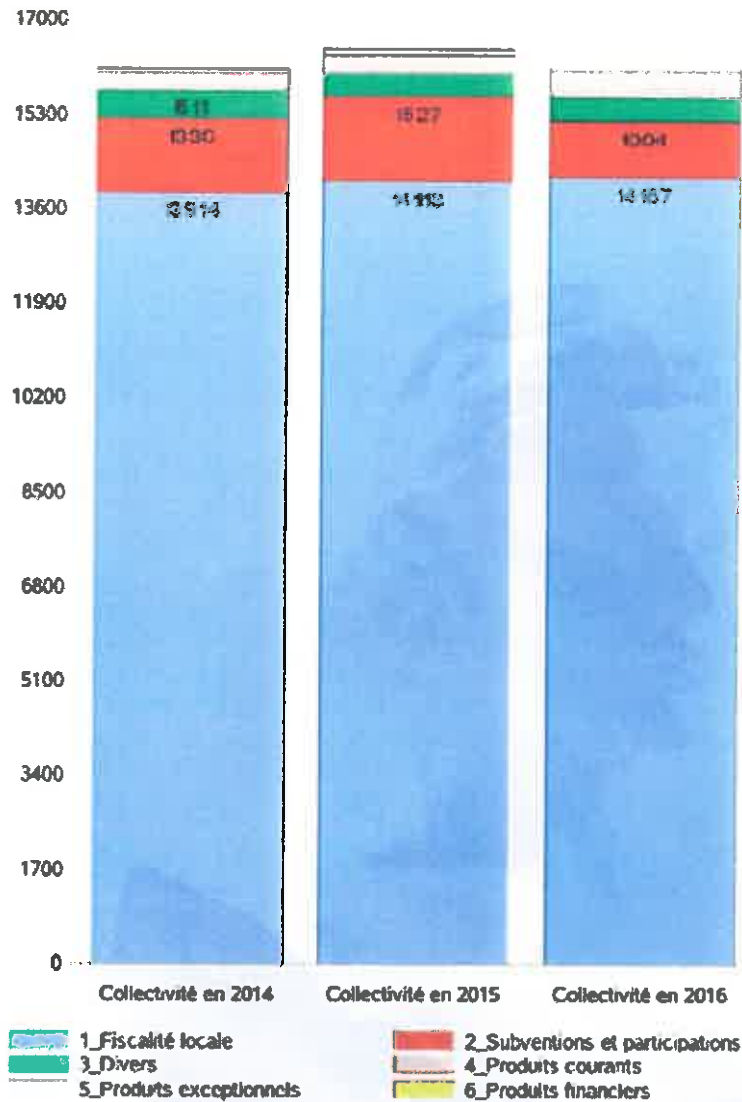
II Recettes réelles de fonctionnement:

LES RECETTES REELLES



Ci-joint leur évolution entre 2012 et 2015

Evolution des Recettes de fonctionnement en K euros



Ces recettes connaissent une baisse de 1,97 % car elles passent de 16 452 141,99 € en 2015 à 16 127 028,39 € en 2016.

Certains postes ont baissé :

- ✓ Attribution de compensation -0,03 %, soit 8 035 336 € en 2015 et 8 033 236 € en 2016. C'est sur ce poste la CUD prélève le coût de l'instruction du droit des sols qu'elle a repris au sein du service commun.
- ✓ Dotation générale de fonctionnement : -77,7 %. La ville a touché 87 751 € en 2016 contre 394 689 € en 2015.
- ✓ Taxe sur l'électricité : - 22,7 % avec un produit de 115 583 € perçus en 2015 et 89 328,20 € en 2016.

- ✓ Compensations de l'état au titre de la taxe foncière : - 13,65 % (soit 34 477,00 € perçus en 2015 et 29 771,00 € en 2016).
- ✓ Compensations de l'état au titre de la taxe d'habitation : - 19,38 % (soit 108 136€ perçus en 2015 et 87 178,00€ en 2016).
- ✓ Versement de la CAF au titre des contrats enfance jeunesse soit 271 198,53 € pour 2014 et 265 651,17€ au titre du CEJ 2015.

D'autres ont progressé :

- Remboursement rémunération sur personnel +8,33 % (remboursements perçus au titre des contrats de la part de l'état de la région et des assurances principalement), soit 371 441,46 € en 2015 et 402 365,80 € en 2016.
L'explication tient au fait que la commune a touché 254 077,56 € de remboursement des assurances statutaires pour les arrêts maladies en cours dans la collectivité et un important retard était cumulé chez l'assureur sur les derniers exercices.
- Redevance à caractère culturel +9,08 % qui s'explique par des produits plus importants perçus des régies municipales (soit 26 753,50 € en 2015 et 29 184 € en 2016). Elles se répartissent comme suit :
 - studio (474 € perçus en 2015 et 1 955 € en 2016)
 - école de musique (5 998€ en 2015 et 6 259€ en 2016)
 - musculation (17 801,50 € en 2015 et 19 810€ en 2016)
 - billetterie culturelle (2 480 € en 2015 et 1 160 € en 2016).
- Cantine/classes transplantées +18 % soit 96 553,90 € en 2015 et 114 018,25 € en 2016.
Les tarifs de la cantine ont été revalorisés pour la rentrée scolaire 2015/2016 (soit un produit de 89 833 € en 2015 et 105 768,25 € en 2016).
Le produit des classes transplantées est également plus important en 2016 qu'en 2015 du fait d'un nombre plus important d'enfants partis.
- Produit de la restauration des personnes âgées Il a été perçu sur une année complète soit 12 386,30 € en 2015 et 75 908,10 € en 2016.
- Redevance à caractère de loisirs +8,1%, soit 54 482,50 € en 2015 et 58 897,37 € en 2016. Cela comprend le produit des activités du parc et des entrées à la maison de la nature.
- Dotation de solidarité communautaire +1,89 %, soit 1 271 209 € en 2015 et 1 295 238 € en 2016. Cette hausse s'explique par un abondement supplémentaire de la

CUD au titre de cette dotation de l'ordre de 2 millions d'euros qui a été redistribué entre les communes en application des règles de péréquation.

- Fiscalité directe +0,56 % soit 4 475 679 € en 2015 et 4 500 695 € en 2016.
- Reversement au titre du fonds péréquation +22,04 %, soit 51 425 € en 2015 et 62 758 € en 2016
- Taxe sur les droits de mutation +38,75%, soit 99 640,17 € en 2015 et 138 251,37 € 2016.
- Emplois d'avenir +24,20 %, soit 332 665,63 € en 2015 et 413 181,70 € en 2016.
- Refacturation de repas aux associations qui ont mis en œuvre des actions incluant la fourniture de repas par le restaurant scolaire (foot et centre social) pour 17 750,71 €

Sur le chapitre 77 recettes exceptionnelles, la ville a perçu

- 14 100 € au titre des partenariats pour le festival Het Lindeboom 2016
- 26 805,11 € de produits de cessions (terrains véhicules principalement).
- 4 756,09 € en remboursement de sinistres.

Sont aussi imputées sur ce chapitre des annulations de mandats sur exercices antérieurs pour 10 035,78 €

Les recettes d'ordre

- Travaux en régie 20 177,56 € en 2016 . Ils ont consisté à de la confection de mobilier, des travaux d'aménagements à Coluche pour l'aménagement des bureaux de la direction culturelle et de la résidence d'artiste et enfin le déplacement des abris pare-flèche sur le nouveau site de tir à l'arc.
- Amortissements des subventions perçues 1069 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I Dépenses d'investissement

LES DEPENSES REELLES

Le total des dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23) 2016 s'élève à 3 757 196,53 €.

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

- Subvention musée des jeux pour 6 852,90 €
- Subvention d'équipement rue des Lilas 23 878,29 €
- Frais d'étude Foot/Tir à l'arc pour 8 275,80 €

Chapitre 21 : immobilisations corporelles

- Travaux sanitaires Lamartine pour 7 070,62 €
- Matériel cuisine centrale pour 14 568,40 €
- Travaux de plomberie pour 15 505 ,82 €
- Matériel sportif pour 4 172,83 €
- Travaux de raccordement gaz salle Carpentier pour 6 650,78 €
- Rénovation étanchéité école de musique pour 58 122,79 €
- Matériel pour les manifestations 12 174,86€
- Etude signalétique et achat de totems pour les commerçants 22 291,20 €
- Travaux 11 rue George Pompidou 8 796 €
- Travaux de clôtures 14 014,48 €
- Divers travaux de raccordement électrique (MNE Carpentier Tir à l'arc) 6 988 €
- Matériel espaces verts 46 586,06 €
- Achat mobilier urbain 26 653,08 €
- Achat de matériel informatique 224 261 €
- Restauration des vitraux de l'église 36 492 €
- Toitures des jardins familiaux 67 380 €
- Ajout d'une chaudière au restaurant 8 095,08 €
- Pose de bandes antidérapantes à la baignade 16 051,66 €
- Matériel maison de la nature 25 752,95 €

Chapitre 23 : immobilisations en cours

- Travaux de déplacement des perches tir à l'arc 776 889,68 €
- Travaux salle Carpentier 886 868,91 €
- Travaux de VRD 69 035,32 €
- Travaux d'éclairage public 41 753,10 €
- Travaux Maison de la nature 1 253 272,81 €

• Remboursement dette 609 857,62€

- remboursement anticipé d'un emprunt 1 467 646,57 € (emprunt de 2011 souscrit auprès de la BCMNE).

LES DEPENSES D'ORDRE :

Cela comprend :

- la contre écriture pour les travaux en régie 20 177,56 €
- l'amortissement des subventions perçues 1069 €
- les plus ou moins-values sur les cessions de matériel pour 13 587,55 €

LES ECRITURES PATRIMONIALES

Cela comprend le transfert sur compte définitif de toutes les annonces marchés et des études suivies de réalisation dans l'exercice pour 30 233,48 € du chapitre 20 au chapitre 23.

II Recettes d'investissement

LES RECETTES REELLES

Elles s'élèvent à 5 139 573,19€ en 2016.

Il faut distinguer les recettes d'équipement et les recettes financières

Les Recettes d'équipement :

4 127 777,02 € ont été perçus à ce titre en 2016 et se ventilent comme suit :

- ✓ subvention Dunkerque LNG pour 859 697,15 € perçu à titre de mesure compensatoire pour le financement de la maison de la nature
- ✓ deux emprunts pour un total de 1800 000 pour le financement du programme d'investissement 2016.
- ✓ Un refinancement de dette pour 1 467 646,57 €. La commune a souscrit à cette fin un nouvel emprunt au profit de la banque postale pour bénéficier d'un taux d'intérêt plus favorable que celui de l'emprunt remboursé par anticipation.

Les Recettes financières :

A ce titre la commune comptabilise 1 011 796,17 € en 2016.

Dans ce chapitre figure :

- le compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé, soit 791 879,32 € en 2016.
- Le FCTVA : 219 916,85 € encaissés en 2016 (investissements au ca 2014).

LES RECETTES D'ORDRE

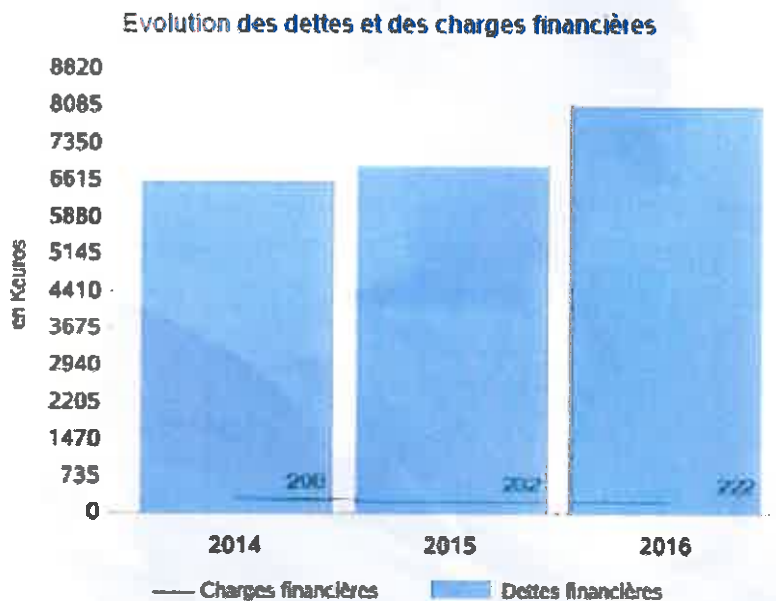
Viennent dans cette rubrique la contre-écriture des opérations d'amortissement (531 299,05 €) et des transferts des annonces et études suivies de réalisation (30 233,48 €).

La dette

Le remboursement de l'Emprunt s'élève à 609 857,62 € en 2016 et 194 421,27 € pour les intérêts.

L'année 2016 est marquée par une opération de remboursement anticipée de l'emprunt souscrit en 2011 auprès de la BCMNE qui a été refinancée par un nouvel emprunt souscrit auprès de la banque postale pour le montant de 1 467 646,57 € moyennant le paiement d'une indemnité de remboursement anticipée de 29 352,93 euros financés sur l'exercice. Le nouvel emprunt a été souscrit au montant de 1 467 646,57 € faisant passer le taux d'intérêt de 3 % à 0,71 % et donc une économie de l'ordre de 138 000 euros sur la charge financière de cet emprunt.

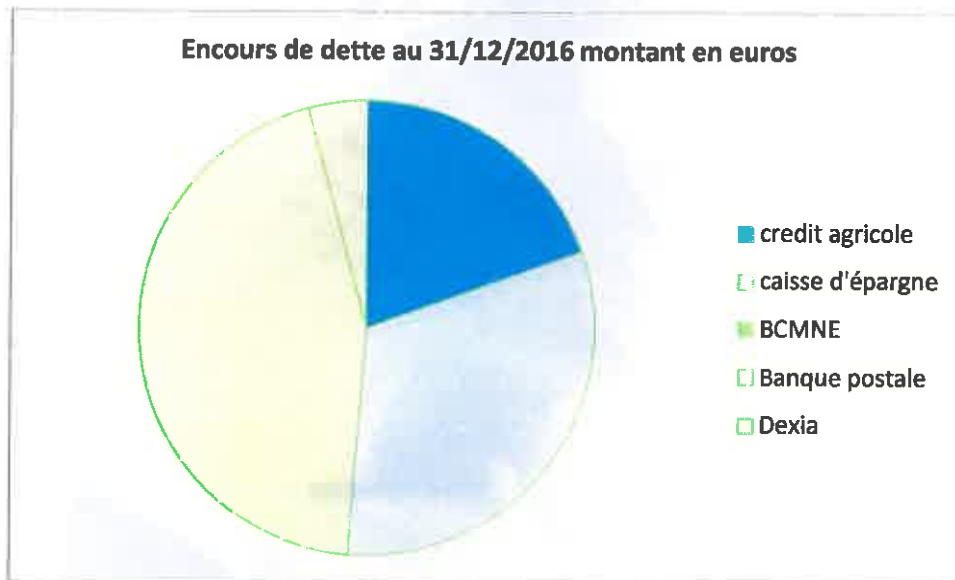
Ci-dessous un petit graphique qui montre l'évolution du capital par rapport aux intérêts de la dette :



Au 31/12/2016, l'encours de dette s'élève à 8 024 224,89 €. Cet encours comprend les deux nouveaux emprunts souscrits en vue du financement des investissements 2016 pour 900 000 € chacun. Le premier à taux fixe a été souscrit auprès de la caisse d'épargne au taux de 0,92 % sur 15 ans. Le deuxième comprend une partie à taux fixe sur 9 ans et une partie de taux variable sur 6 ans convertible à taux fixe à tout moment et a été signé avec la banque postale.

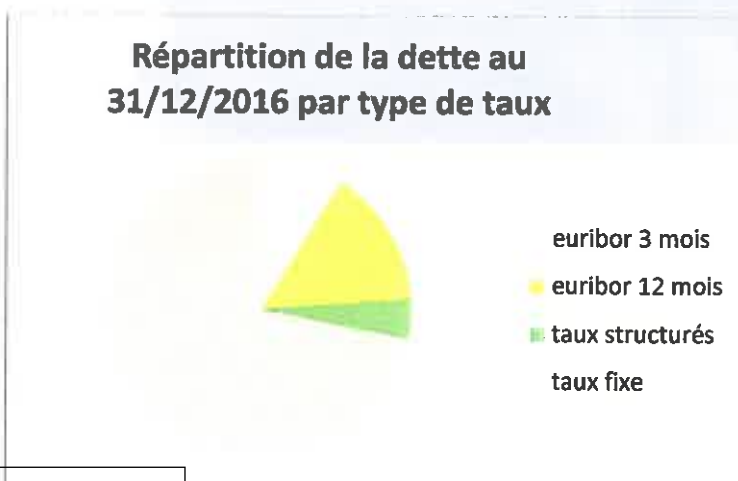
La répartition par prêteur est la suivante :

Encours de dette par prêteur	Montant en euros
crédit agricole	1 566 147,31
caisse d'épargne	2 548 128,32
BCMNE	0,00
Banque postale	3 567 646,57
Dexia	342 302,69
	8 024 224,89

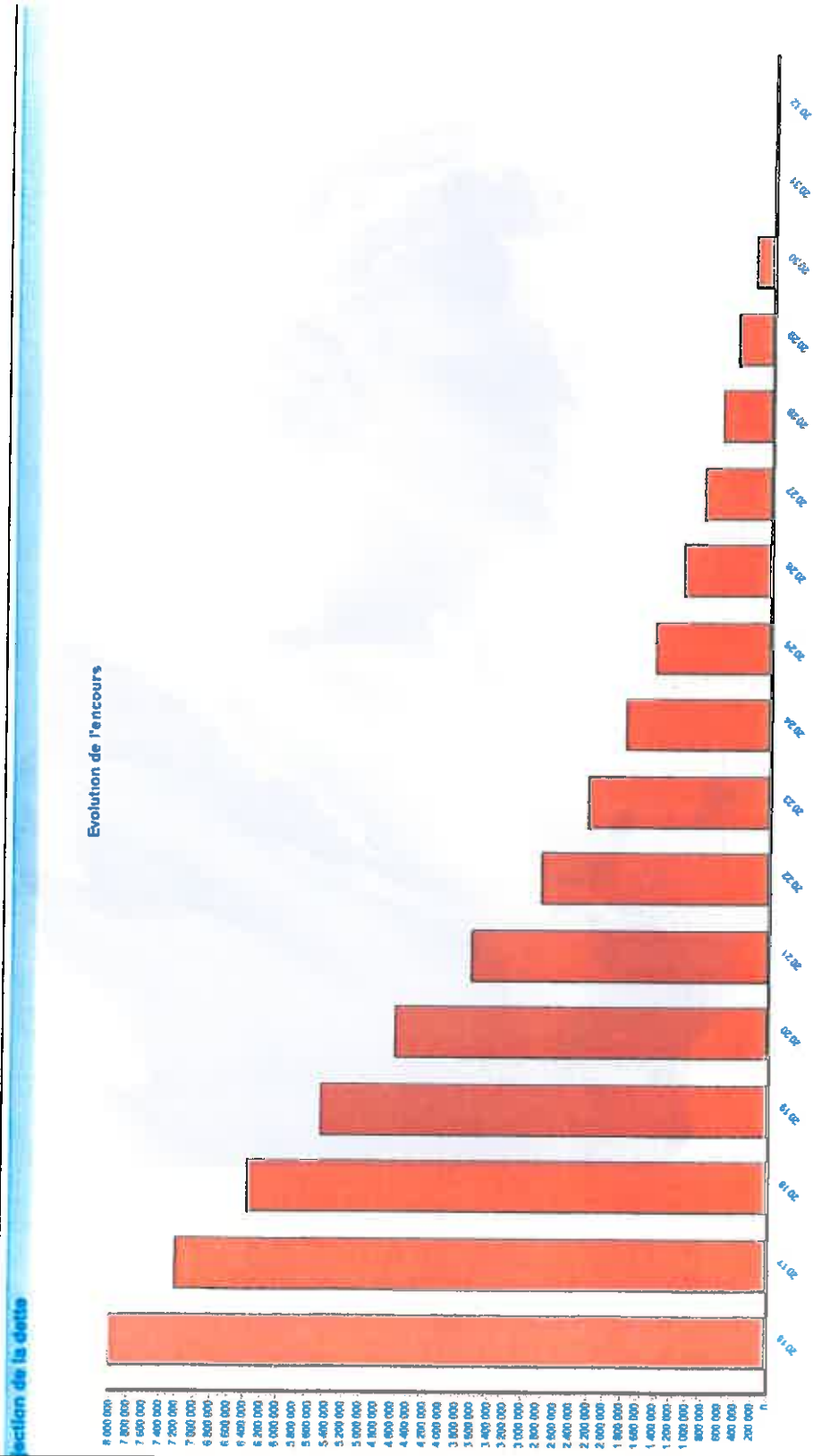


Répartition de la dette par type de taux

Type de taux	Montant en euros
euribor 3 mois	710 571,30
euribor 12 mois	1 200 000,00
taux structurés	342 302,69
taux fixe	5 771 350,90



Projection extinction de la dette :



Accusé de réception en préfecture
 059-215903592-20170327-DEL2703201702-
 DE
 Date de télétransmission : 31/03/2017
 Date de réception préfecture : 31/03/2017

L'épargne de la commune

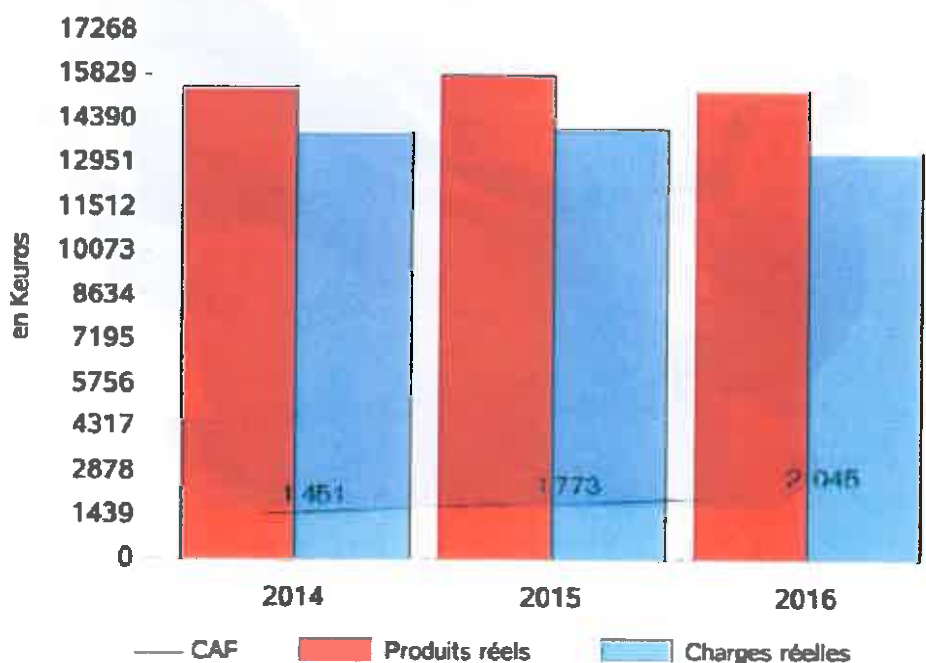
La capacité d'autofinancement (CAF) de la commune ou épargne brute se calcule par la différence entre les produits réels (hors cession) et les charges réelles. Cette CAF traduit la capacité de la collectivité à financer par son fonctionnement courant ses opérations d'investissement.

La CAF nette mesure pour sa part la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres une fois acquittée la charge de la dette.

Le calcul se traduit comme suit :

Année de référence	2012	2013	2014	2015	2016
CAF brute en kilo €	2830	2750	1451	1773	2045
Capital de la dette en kilo €	755	792	829	878	610
CAF nette en kilo €	2075	1958	622	893	1 435

Evolution de la CAF



Compte tenu de ces éléments, il est possible de calculer la capacité de désendettement de la commune

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement)

La CAF brute s'élevant à 2 045 en 2016 et l'encours de dette au 31/12 s'élevant à 8 024 224,89 alors au 31/12/16, il faut de 3,92 années de caf pour solder la dette de la commune. Elle s'élevait à 3,91 années 2015

Répartition du fonctionnement par services gestionnaires

service	2015	2016
		935,69
administration générale, secrétariat du maire démocratie locale	185381,12	225 548,61
achats marchés	929 191,05	1 014 829,17
médiathèque	40 719,97	33 935,09
Coluche	730,18	433,76
communication	117 915,42	67 582,26
tourisme	75 255,34	73 769,89
cuisine	256 356,68	281 257,65
enseignement	294 091,93	312 949,92
espaces verts	580 508,20	519 924,90
action culturelle	536 708,44	459 399,84
finances	4 081 181,51	4 074 027,16
guichet	786,88	19 722,97
informatique	157 280,20	129 533,72
jeunesse	0	
magasin	102 899,77	57 463,36
maintenance	185 092,85	170 451,99
musique	36 522,58	31 385,43
personnel	6 775 113,04	6 360 380,32
sports	534 433,45	403 672,42
services techniques travaux neufs	367 947,24	347 348,77
manifestations		
MNE		22 304,70
	15 258 115,85	14 606 857,62